

> Horaires de la mairie

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h : 04 50 40 71 21

> Urgences

Pharmacie de garde 32 37
Gendarmerie 17 / 04 50 40 59 30
Police municipale 04 50 28 40 40
Pompiers 18 / 04 50 40 66 84
SAMU, médecin de garde 15
Urgence médicale ou dentaire 15
Centre anti-poison – Lyon 04 78 54 14 14
Centre des grands brûlés – Lyon 04 78 61 89 50
Ambulances JMS 04 50 20 60 62
Eau (SOGEDO) 04 50 41 55 19
Assainissement (SDEI) 04 50 99 04 13

> Hôpitaux-santé

Hôpital Annemasse-Bonneville 04 50 87 47 47 Hôpital Saint-Julien-en-Genevois 04 50 49 65 65 Hôpital de la Tour-Meyrin 00 41 22 719 61 11 Hôpital cantonal de Genève 00 41 22 372 33 11

> Déchetterie

Péron 04 50 59 14 64 Saint-Genis-Pouilly 04 50 42 09 41 Versonnex 04 50 42 74 74 Enlèvement des encombrants 04 50 20 65 86

> Divers

Bureau d'information touristique 0450280916 Centre nautique 0450407873 Cinéma Voltaire 0450408486 Bibliothèque pour tous - Maison Saint-Pierre, rue de Genève - Lundi et mercredi 15h30-18h30, jeudi 16h-19h, samedi 9h30-12h - 0450407378

> Permanences

AIDeS

L'association française de lutte contre le VIH/Sida et les hépatites reçoit tous les $2^{\rm e}$ jeudis du mois de 18h à 21h sans rendez-vous. Les autres jours sur rendez-vous. Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève, bât. C 0683 99 47 63

La Cimade vous reçoit

Accueil des sans-papiers tous les vendredis de 9h à 12h, sans rendez-vous. Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève. Informations: 0670093898

Permanences retraite

La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail – la CARSAT – reçoit dans les locaux de la Cité administrative Simone-Veil, Groupement des transfrontaliers, 62 rue de Genève, 01630 Saint-Genis-Pouilly, les 2e, 4e et 5e mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous. Appelez le 3960 d'un poste fixe (prix d'un appel local), le 09 71 10 39 60 depuis l'étranger, d'une box ou d'un mobile. Munissez-vous de votre numéro de Sécurité sociale.

Sécurité sociale

L'assistante sociale reçoit les 2° et 4° jeudis du mois de 9h à 12h. Maison Saint-Pierre, rue de Genève. Toujours sur rendez-vous – 0457941010, Mme Coedes.

Ni putes ni soumises - Pays de Gex

Le comité Ni putes ni soumises - Pays de Gex accueille le public à la résidence Boisson, 12 bis rue de Gex, Ferney-Voltaire. Conseil, lundi et vendredi, 9h-11h, et accueil convivial, lundi et vendredi 11h-16h, mardi, mercredi, jeudi 12h-16h. Informations: Blandine Charrue, 0768808713, npns.ferneypaysdegex@free.fr

 $Retrouvez\ toutes\ les\ permanences\ sur\ www.ferney-voltaire.fr$

Brèves ville



> Suivez-nous sur...

Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur www.ferney-voltaire.fr

Inscrivez-vous à la newsletter et rejoignez-nous sur la page Facebook de la ville :

www.facebook.com/VilledeFerneyVoltaire

L'agenda mensuel des événements culturels, citoyens et associatifs est disponible en mairie, dans certains commerces et au bureau d'information touristique.



> Découvrez la Saison Voltaire 2018-2019

Voltaire illumine la 17e édition de la saison culturelle ayant pour thème « Voltaire chez lui », inspiré par la réouverture du château rénové. Découvrez le programme de spectacles, concerts et

conférences lors de la présentation de la Saison Voltaire, mardi 12 juin à 19h15 au château de Voltaire. Entrée libre, réservation vivement conseillée.

Informations: 04 50 40 18 56

> Abonnez-vous à la Saison Voltaire

Au prix de 10 euros, la carte d'abonnement à la Saison Voltaire vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur l'ensemble des spectacles de la Saison Voltaire. Les enfants, adolescents et étudiants jusqu'à 25 ans ainsi que les personnes titulaires de la carte invalidité et les demandeurs d'emploi bénéficient d'un tarif à 8 euros.

Informations: 04 50 40 18 56

> Des billets de bus par SMS

Les Transports publics genevois proposent un service d'achat de billets par SMS (zones françaises, billets et cartes journalières « tout Genève »). Il suffit de composer le code du billet choisi avant de monter à bord et de l'envoyer au 788.

Votre billet arrive directement sur votre téléphone portable. Voyagez en toute tranquillité! La transaction se fait en euros (depuis la France).

Plus d'informations sur www.tpg.ch

> Chéquier jeunes

Initié par le Département de l'Ain, le chéquier jeunes 01 offre aux jeunes de 11 à 15 ans, inscrits en classe de niveau collège, de bénéficier de réductions pour des manifestations culturelles, sportives et pour des livres. Utilisable jusqu'au 31 août 2018, le chéquier jeunes 01 peut aider à financer l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique ou dans un club de sport. Commandez-le avant le 30 avril 2018, muni d'un justificatif d'identité et de domicile.

Informations: 03 87 78 78 21, www.ain.fr

> Enquête « cadre de vie et sécurité » L'Institut national de la statistique et des étude

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales réalisent une enquête sur le cadre de vie et la sécurité. L'objectif est de mesurer la qualité de l'environnement de vie et l'insécurité. Quelques ménages ferneysiens seront sollicités du 1er février au 30 avril 2018 par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle l'accréditant.

> Plus qu'une semaine pour voter pour le gentilé de l'Ain

Au fil de son histoire, l'Ain est devenu l'addition de plusieurs pays : le Bugey, la Bresse, la Dombes, le Pays de Gex, le Revermont, la Côtière et la Plaine de l'Ain. Ses habitants ne disposent pas d'un gentilé. Aussi, le Conseil départemental de l'Ain souhaite doter ses habitants d'un nom. Pour cela, une consultation est réalisée auprès des habitants. Trois choix sont proposés : Initiain/Initiaine, Aindinois/Aindinoise ou Ainain/Ainiaine. Le vote peut se faire en ligne sur www.ain.fr, via Facebook et Twitter, par courrier, par SMS au 06 44 60 73 90 (tapez 1 pour Initiain, 2 pour Aindinois ou 3 pour Ainain) ou en déposant votre bulletin de vote à la mairie dans une urne sécurisée. Votez avant le 10 avril 2018!

Informations: www.ain.fr

> Rue de Meyrin

Les travaux de la future médiathèque, aménagée dans la grange du bâtiment historique du Châtelard, ont débuté en février 2018. Le parking du Châtelard n'est plus accessible au public pendant la durée des travaux. En outre, une partie de la rue de Meyrin (entre la rue Condorcet et le chemin Florian) passera en double sens uniquement pour les véhicules du chantier. Ce double sens induit la suppression temporaire des stationnements en zone bleue sur cette partie de la rue. Informations: 04 50 40 18 59

État civil

Naissances 2017/2018

NOVEMBRE - KHERFALLAH Safiya le 23/11 à Bron; MOSSI Mariam le 14/11 à Saint-Julien-en-Genevois; OUEDRAOGO Bryan, Issiaka, Djalil le 20/11 à Saint-Julien-en-Genevois; MOREL Constantin, Louis, Theodor le 25/11 à Annemasse.

DÉCEMBRE - MOGNI Keylia le 05/12 à Saint-Julien-en-Genevois ; VANNIER Liam, Manuel le 08/12 à Annemasse ; KHERROUR Badr, Eddine le 13/12 à Contamine-sur-Arve ; URBAIN Manël, Amira, Nour le 15/12 à Annemasse.

JANVIER – SOULET de BRUGIÈRE Aloïs, Marie, Quentin le 14/01 à Saint-Julien-en-Genevois ; NERI GONZALEZ Leo le 17/01 à Saint-Julien-en-Genevois ; LAMY-CHAPPUIS Paul le 24/01 à Annemasse ; SOTTILE Adam, Fawaaz le 29/01 à Annemasse ; RAZOUK Rim, Chanel le 30/01 à Saint-Julien-en-Genevois ; SANOGO ESTELLES Jupiter le 30/01 à Annemasse.

FÉVRIER - COCA José, Ernesto le 05/02 à Epagny Metz Tessy ; MICHELS Alwin, Lucas le 05/02 à Saint-Julienen-Genevois ; BINAKU Eda le 14/02 à Contamine-sur-Arve.

Décès 2017/2018

NOVEMBRE - LALOGE Marcel, Jean le 19/11; WILD Odile (BRAGA) le 29/11.

DÉCEMBRE - CHAPOU Robert le 25/12 ; EL ATMIOUI Fatima (AHAFHAF) le 25/12 ; LEFEBVRE Pierre, Jean le 27/12

JANVIER - BUGADA Pierre le 19/01.

FÉVRIER - LOMBARD Bernard, Joseph le 14/02.



COMBIEN SOMMES-NOUS ?

Daniel Raphoz *maire de Ferney-Voltaire*

e recensement 2018, toujours délicat et difficile en zone frontalière, a été mené à son terme. La photographie montre que la population ferneysienne dépasse les 10 800 habitants, chiffre que l'Insee devrait confirmer dans l'année. Avec cette démographie galopante, nous avons le devoir d'en anticiper les conséquences.

Certes, depuis 2015, un vrai tournant a eu lieu en matière de sécurité publique. Face à une menace et à un ennemi invisible, le territoire est souvent démuni. À Ferney-Voltaire, il faut penser à la sécurité des quatre écoles – plus de 1 225 élèves – et de la cité scolaire internationale – plus de 2 000 élèves – ainsi qu'à une situation frontalière particulière, sans oublier les valeurs portées par notre commune : tout ceci représente des cibles potentielles. Bien sûr, il est fondamental de parler de prévention et d'éducation, mais nous avons aussi le devoir de protéger. La Ville doit posséder l'ensemble des outils pour participer à la sécurité publique. Le rôle de la police municipale a évolué, comme ses missions : l'image du garde champêtre en képi est bien loin. L'équipement a suivi cette évolution, tout comme la professionnalisation de nos agents. La collaboration avec la gendarmerie et la police nationales est renforcée par des protocoles d'intervention communs. Dans ces conditions, il est exclu de laisser nos policiers municipaux sans défense face à un risque multiforme. Nous avons fait le choix d'armer la police municipale en 2018. C'est un long processus de formation qui nécessitera sérieux et application.

Tout ceci a un coût, humain, matériel et financier, mais la commune a un budget sain et équilibré. Nous n'avons pas augmenté les impôts et nous avons fait baisser la dette, car seul l'investissement sur le long terme est légitime pour recourir à l'emprunt, surtout lorsque l'on bâtit une médiathèque et un centre technique municipal et que l'on réhabilite notre patrimoine, comme l'atelier Lambert, au pied du château. Ce type de projet doit d'ailleurs redynamiser le centre-ville, de la rue de Gex à la rue de Genève, sans occulter le projet de réfection de l'avenue Voltaire.

Parmi les autres conséquences pour la population, il y a bien sûr les rythmes scolaires. La municipalité a fait le choix de suivre l'avis émis par les représentants du milieu scolaire (parents, enseignants, etc.) lors du conseil extraordinaire des écoles. La démocratie a parlé et notre ville restera sur 4,5 jours !

Autre conséquence, la santé par rapport à la croissance de l'aéroport ! Dans le cadre de la consultation menée par les autorités suisses, bien que favorable à un développement équilibré, la Ville, première commune française riveraine de l'aéroport de Genève, a émis un avis négatif, puisque nous avons de fortes interrogations sur les enjeux sanitaires et environnementaux, sur l'absence de mesures compensatoires pour le territoire français et sur la trop faible réflexion accordée à la mobilité. Notre Ville sollicite l'État français pour se mobiliser sur cette question transfrontalière de première importance.

En vous souhaitant de profiter de notre beau printemps.



N° 45 avril/mai/juin 2018

02 INFOS PRATIQUES

04 SUR LE VIF

06_PROJETS ET ACTIONS

Ferney en bref_Un budget 2018 volontariste_Faire vivre le cœur de ville_Ferney-Voltaire prépare son avenir_La sécurité, un service public capital_Un équilibre difficile avec l'aéroport de Genève_Un été culturel riche en animations et rencontres

15 **CULTURE & PATRIMOINE**

Une Fête à Voltaire aux multiples sonorités

16 IL ÉTAIT UNE FOIS

Voltaire et son château

18 ÉCONOMIE LOCALE

Cuisines et diversités ferneysiennes : rencontre avec Stéphane et Marie_Les Pompes funèbres-Marbrerie Gandy_Tehetena Teffera

20_EXPRESSION POLITIQUE

21 AGENDA

23_INTERCOMMUNALITÉ

La cuisine centrale

24 MAIRIE PRATIQUE

Assurer l'ordre et la tranquillité

Journal municipal de Ferney-Voltaire.

Directeur de la publication: Daniel Raphoz.

Responsable de la publication: Matthieu Clavel.

Rédactrice en chef: Aline Groley.

Comité éditorial: Pierre-Marie Philipps, Khadija Unal.

Ont participé à ce numéro: Aline Morel, Mairie de

Prévessin-Moëns, Roger Vonner, Emmanuel Wilson.

Photo couverture: Grand'rue © Aline Groley.

Crédit photos: Aline Groley, Aline Morel, DR.

Maquette et mise en page: bienvenue-sur-mars.fr

Impression: Imprimerie Brailly, produit certifié PEFC,

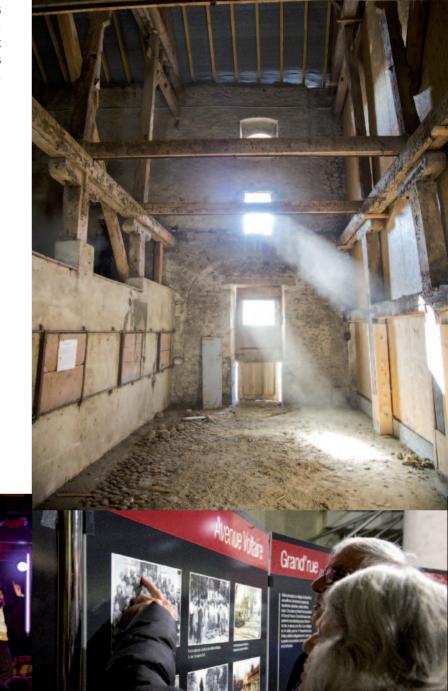
chaîne de contrôle: BV-CdC-6006814, Imprim Vert,
label garantissant la gestion des déchets dangereux

dans les filières agréées, protection de l'environnement.

7 000 exemplaires.

Début des travaux de la médiathèque

Le permis de construire de la médiathèque au sein de la ferme du Châtelard étant désormais purgé de tout recours, les travaux ont commencé. L'espace intérieur fait à présent place à de beaux volumes qui seront pleinement exploités dans la future médiathèque.



Un cabaret contre le sexisme

Pour la 41° journée internationale des droits des femmes, une soirée cabaret était organisée à la salle du Levant le jeudi 8 mars. Dans un spectacle alliant humour, revendications et émotion, le collectif Attention Fragile envisageait la première accession d'une femme à la papauté.

Les rues d'antan

Grâce à l'exposition organisée par l'association Ferney en mémoire en mairie jusqu'au 27 avril, chacun peut découvrir ou redécouvrir les rues de Ferney-Voltaire telles qu'elles existaient autrefois, en appréhender les transformations et y croiser les commerces, les transports et les habitants au fil du temps.



Objectifs 2018

Dans un discours plein d'humour et de second degré, le maire a présenté ses vœux à la population le vendredi 12 janvier. Après avoir fait le bilan des actions menées en 2017, égratignant au passage la politique nationale, régionale et gessienne, il a développé les projets à venir pour 2018.

Féminins Pluri'Elles

Dans le cadre du projet « Égalité des droits Femmes-Hommes, où en est-on ? », les photographes Olivier Robert et Philippe Ammon ont réalisé une série de portraits de femmes ferneysiennes, exposée du $1^{\rm er}$ au 27 mars à la Maison du Pays de Voltaire.

Des spectacles pour les enfants

En février et en mars, les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont assisté à divers spectacles proposés par les services culturel et scolaire au théâtre Micromégas. L'occasion pour eux de découvrir le théâtre, avec des pièces adaptées à leur âge.

Un Ferneysien aux Jeux olympiques

Les 24 et 25 février, Vincent Castell, jeune bobeur ferneysien, et son équipe terminaient onzièmes de l'épreuve de bobsleigh à quatre, lors des Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang. S'ils échouent à quelques centièmes du top 10, ils réussissent tout de même le meilleur score de l'équipe française depuis les Jeux olympiques de Salt Lake City en 2002.

Ferney en bref



Acheter des billets pour les spectacles de la Saison Voltaire en ligne, c'est à présent possible!

La mairie de Ferney-Voltaire dispose d'une billetterie informatique pour l'achat de places des spectacles qu'elle organise.

Le public peut ainsi acheter ses billets en ligne à l'aide de sa carte bancaire (carte bleue, visa ou mastercard). Le paiement est sécurisé par le système de codage SSL (Secure Socket Lysers) qui crypte et sécurise les informations confidentielles, au travers du service TIPI mis en place par le ministère de l'Économie et des Finances.

Les réservations et les ventes peuvent également s'effectuer par téléphone auprès du service culturel ou directement à la Maison du Pays de Voltaire (26 Grand'rue).

Billetterie en ligne :

www.billetterie.ferney-voltaire.fr Renseignements : 04 50 40 18 56



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU CENTRE NAUTIQUE

Dans le cadre de travaux de réfection de sols, le centre nautique sera provisoirement fermé au public dès le 16 avril jusqu'au mois de septembre 2018.

Des carreaux et des faïences se sont décollés à différents endroits du centre nautique. Ce dommage, qui s'est généralisé progressivement, provient, selon expertise, d'un défaut lors de la pose du carrelage en 2006.

Les carrelages décollés représentent des obstacles dangereux pour les usagers, qui peuvent se blesser. Pour cela, des travaux de remplacement des carreaux autour des bassins et des douches seront réalisés.

Le centre nautique ouvrira à nouveau ses portes en septembre.

Renseignements : 04 50 40 78 73

Contre la création d'une décharge polluante à Collex-Bossy

Le canton de Genève cherche actuellement un emplacement pour stocker les résidus d'incinération des ordures ménagères. Collex-Bossy, Versoix ou Satigny figurent parmi les communes retenues pour recevoir cette décharge bioactive.

La commune de Collex-Bossy est pressentie pour accueillir une décharge à ciel ouvert de mâchefers composés de restes calcinés d'ordures. Le site d'enfouissement pourrait être créé en bordure de la frontière française, à proximité de notre ville, d'Ornex et de Versonnex, en pleine zone forestière et agricole. À l'instar de Collex-Bossy, Ferney-Voltaire s'oppose fermement à ce dépôt d'une capacité d'au minimum un million de mètres cubes. En effet, le mélange pollué de déchets imbrûlés et de cendres, potentiellement toxiques, condamnera cet espace naturel pour les 25 ans à venir. Le Grand Conseil de Genève a été saisi à ce sujet, étant invité à repousser ce projet prévu à l'horizon 2020 et à trouver des solutions alternatives et durables de recyclage des mâchefers.

Informations: www.collex-bossy.ch



Située au 9 avenue des Alpes, dans le quartier des Tattes, « La Borne » est un lieu d'accueil proposant des permanences et des ateliers dévolus à l'action sociale et à l'emploi.

Accessible à tous les Ferneysiens, des rendezvous avec des professionnels de Pôle emploi, de l'Agence de développement économique et Initiative Bellegarde-Pays de Gex, de la mission locale et des ateliers informatiques pour les seniors sont proposés.

Retrouvez les informations et horaires sur : www.ferney-voltaire.fr



1re scolarisation et passage en CP

- Depuis le 14 mars, les dossiers d'inscription scolaires et périscolaires sont téléchargeables sur le site internet de la ville et disponibles auprès du service scolaire de la mairie.
- Du 3 avril au 31 mai, dépôt des dossiers sur rendez-vous : les familles pourront finaliser les démarches administratives de préinscription. Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Renouvellements des services périscolaires 2018-2019

- Dès le 3 avril, les familles dont les enfants sont déjà scolarisés recevront par le biais de l'école leur dossier à mettre à jour.
- Semaine Flash, dépôt des dossiers : seuls les dossiers complets seront acceptés.

Du 14 au 18 mai :

Semaine Flash à l'école Jean-Calas **Du 22 au 25 mai :**

Semaine Flash à l'école Florian

Renseignements: 04 50 40 18 61, service.scolaire@ferney-voltaire.fr

Rythmes scolaires, rien ne change

Le corps enseignant des écoles maternelles et élémentaires, les parents d'élèves délégués ainsi que le conseil municipal se sont prononcés en février et mars 2018 pour le maintien de la semaine des 4,5 jours et des activités périscolaires.

Un vote a été organisé à cet effet, réunissant les écoles Jean-Calas et Florian. Il a abouti au maintien de la matinée d'apprentissage, considérée bénéfique pour les élèves.

En effet, la réforme des rythmes scolaires datant de 2013 a instauré la mise en place de cinq matinées au lieu de quatre, afin de favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs. Les 24 h d'enseignement hebdomadaire sont donc échelonnées sur neuf demi-journées, de sorte que la journée de classe ne dépasse pas 5 h 30 avec une pause méridienne de 1 h 30 au minimum. En pratique, ces rythmes permettent d'alléger le temps de classe de 45 minutes par jour.

Renseignements: 04 50 40 18 61

SENIORS EN BREF

Lutter contre l'isolement des seniors



Une campagne de sensibilisation et de prévention contre l'isolement et le sentiment de solitude chez les personnes de plus de 70 ans est en cours jusqu'au 30 juin 2018.

Menée par le Centre communal d'actions sociales de Ferney-Voltaire, en lien avec d'autres communes du Pays de Gex, elle a pour but de recenser les personnes fragilisées par l'isolement social et de proposer des actions innovantes en leur faveur et adaptées à leurs besoins.

Vous vous sentez seul(e) ou vous connaissez une personne isolée ? Vous pouvez nous contacter afin d'échanger et imaginer ensemble les possibilités de renouer des liens avec votre entourage, votre famille, vos loisirs...

Contact: 04 50 40 18 60

Préparer la canicule

En période de forte chaleur, les personnes âgées sont particulièrement vulnérables. Afin de prévenir les risques, la mairie se tient à votre disposition pour vous aider à faire face à la canicule.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire avant l'été auprès du service social de la mairie. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule. Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien. Enfin, si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Service social: 04 50 40 18 60

Un budget 2018 volontariste

Un contexte économique contraint

projets & actions

L'État va à nouveau solliciter un effort des collectivités territoriales pour réduire leurs dépenses de 13 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat, soit 2,6 milliards par an. Pour notre commune, la contribution à cet effort demandé passe par la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Fonctionnement

Budget équilibré à 15 289 093 €

Les recettes de notre commune sont fortement exposées au contexte national et local. Elles seront même en baisse au niveau de la compensation financière genevoise d'environ 280 000 €, en raison de la mécanique du taux de change.

Malgré cela, l'engagement budgétaire de la municipalité pour l'enseignement, l'action sociale et les subventions des associations reste intact, égal, voire supérieur aux années précédentes.

Les charges de personnel connaissent une forte hausse; elles augmentent de 8,8 %. En cause, l'accumulation de différents facteurs:

- progression mécanique induite par la revalorisation de 1,6 % du point d'indice impactant le montant des salaires;
- financement du recensement;
- comblements de postes suite à des vacances d'emploi en 2017;
- recrutement d'un directeur pour la future médiathèque;
- recrutement par anticipation du départ à la retraite des directeurs du centre nautique et du Conservatoire;
- recrutement d'agents techniques pour répondre au développement et à l'essor de notre ville.

Une gestion rigoureuse

L'année 2018 sera consacrée à l'optimisation maximale du budget de fonctionnement de notre commune. Ainsi, tous les services de la mairie ont été sensibilisés aux procédures de suivi et d'économie de leurs lignes budgétaires. Dans ce contexte, la municipalité fait preuve de pragmatisme et d'imagination pour créer de nouvelles marges de manœuvre passant par la mutualisation des dépenses des services, l'introduction de la pluriannualité des dépenses et surtout le contrôle et la maîtrise des dépenses de personnel.

Investissement

Budget équilibré à 11 373 977 €

Depuis 2015, la municipalité a mis en place un programme pluriannuel d'investissement pour permettre un suivi précis et prévoir les dépenses afférentes pour l'ensemble de la période du mandat. Pour cela, elle a préparé et organisé un programme d'investissement sans fiscalité additionnelle pour les Ferneysiens, et sans contracter de crédits supplémentaires au cours des trois dernières années.

Les fondations sont solides et les vicissitudes administratives sont en passe d'être gommées. En 2018, les grands projets politiques se lancent et se concrétisent :

- création d'une médiathèque (voir page 11) : 2.3 M€:
- -construction d'un centre technique municipal (voir page 11) : 1,8 M€;
- acquisitions foncières : 1,4 M€;
- réalisation d'un restaurant dans l'ancien atelier Lambert (voir page 10), création d'un centre de soins (voir page 11), sauvegarde et valorisation du patrimoine : 1,3 M€;
- aménagement d'équipements publics (écoles, Conservatoire, équipements sportifs...): 900 000 €;
- voirie, chaussée et réseaux : 600 000 €.

LE BUDGET EN BREF

La section de fonctionnement Elle regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

La section d'investissement Elle présente les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient, de façon durable, la valeur du patrimoine (travaux et acquisitions immobilières).

Un budget équilibré Les recettes égalant les dépenses.

Financement de l'investissement

Ferney-Voltaire doit, tout d'abord, appréhender l'évolution de sa capacité d'autofinancement dans le cadre des nouveaux contextes économiques et financiers nationaux et locaux (transfert de compétences, baisse des dotations, réforme de la taxe d'habitation). Afin de financer les investissements de notre commune, la municipalité fait appel à la fois aux subventions (État, Région, Département...), à notre capacité d'autofinancement et à l'emprunt. Ainsi, dans sa stratégie budgétaire d'investissement, la municipalité favorise l'autofinancement pour réaliser des équipements du quotidien. En revanche, pour les projets durables, le recours à l'emprunt est privilégié. À cet effet, un emprunt de 2,4 M€ est budgété en 2018, facilité par des taux d'intérêt annoncés très bas cette année.

Cette ligne d'emprunt apportera plus de souplesse et de réactivité au niveau de son utilisation et son affectation au cours de l'exercice. Associé aux autres recettes du budget d'investissement, l'emprunt entraînera une dynamique nécessaire à une réalisation sereine des objectifs de notre commune :

- sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain;
- bâtir, développer et moderniser les équipements au bénéfice des Ferneysiens;
- préserver et améliorer le cadre de vie;
- équilibrer les finances communales.







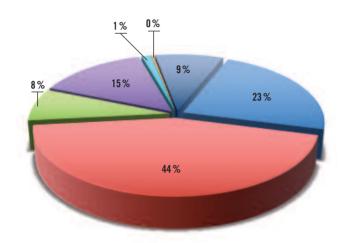
Roger Vonner adjoint aux finances et à l'économie locale

« Une ville qui grandit est une ville qui pense à demain »

La majorité municipale, fidèle à ses engagements, poursuit sa politique de non-augmentation des impôts locaux.

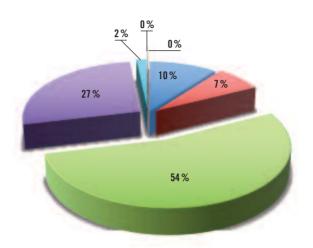
Notre budget et son programme d'investissement sont orientés vers notre population et les services que nous devons lui rendre.

C'est un budget responsable, tant en fonctionnement qu'en investissement. Son caractère sain et équilibré n'est pas contestable. Comme chaque année depuis notre élection, s'imposent à nous la sincérité et la transparence de nos finances communales. Pour 2018 nous avons construit un budget raisonné, mais également ambitieux et volontariste.



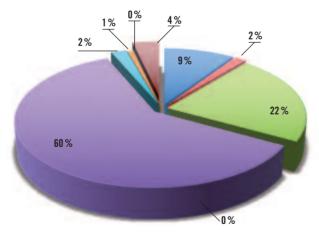
Dépenses de fonctionnement: 15 289 093 €

- Charges à caractère général: **3502870 €**
- Charges de personnel: 6773000 €
- Atténuations de produits (prélèvements de péréquation) : 1 201 285 €
- Autres charges de gestion courante: 2201 041 €
- Charges financières: 190 000 € Charges exceptionnelles: 39 500 €
- Divers (épargne, amortissements...): 1381397 €



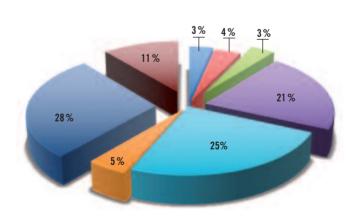
Recettes de fonctionnement: 15 289 093 €

- Excédents et atténuations de charges: 1582575 €
- Ventes de produits: 1110272 €
- Impôts et taxes: 8207 827 €
- Dotations et subventions : 4 136 075 €
- Autres produits de gestion courante: 234 040 €
- Produits financiers: 11 304 €
- Transfert de charges : 7000 €



Dépenses d'investissement: 11 373 977 €

- Remboursement capital et emprunts: 1067000 €
- Immobilisations incorporelles: 174448 €
- Immobilisations corporelles: 2522541 €
- Travaux et études sur bâtiments et installations : 6877778 €
- Divers (solde d'exécution négatif reporté): 236 209 €
- Dotations, fonds divers et réserves : 79 000 €
- Dépenses imprévues d'investissement : 10001 €
- Opérations d'ordre entre sections : 407 000 €



Recettes d'investissement: 11373977 €

- Virement de section fonctionnement: 381 397 €
- FCTVA (remboursement TVA par État): 430 000 €
- Taxe d'aménagement et taxe locale d'équipement : 400 000 €
- Produits des emprunts et dépôts: 2402538 €
- Subventions d'équipement : 2809542 €
- Produit de cessions: 525 000 €
- Résultat d'investissement reporté: 3 175 500 € Amortissements et autres opérations d'ordre : 1 250 000 €

Faire vivre le cœur de ville

À Ferney-Voltaire, le commerce s'est majoritairement étendu au centre-ville, au Levant, à la Poterie et dans la zone d'activité de Bois Candide. La dynamisation de ces pôles figure parmi les priorités de la municipalité. Au centre-ville, elle s'organise autour de plusieurs actions visant à soutenir l'attractivité commerciale, à améliorer l'accès et à embellir l'espace public.



Un restaurant de prestige verra le jour en 2019 à la jonction de la rue de Gex et de l'allée du château de Voltaire.

À l'époque de Voltaire, la bâtisse tenait lieu de café, connu sous l'appellation « cabaret de la Croix Blanche ». Cet édifice, par la suite atelier d'artiste durant plusieurs années, a été cédé à la commune en 2007. Il sera réhabilité en restaurant haut de gamme d'environ 150 couverts. Ce projet de sauvegarde du patrimoine ferneysien s'inscrit dans une vision plus large de réaménagement des abords du château, dont la réouverture est prévue en juin 2018.

À l'instar du château, la réhabilitation de cet ancien atelier a été confiée au cabinet d'architecture François Chatillon. Le rez-de-chaussée abritera la cuisine et la salle de restauration attenante à une terrasse. À l'étage, des salons privatisables pourront être créés. Pour l'heure, la sélection du futur restaurateur qui éveillera nos papilles et accueillera avec raffinement les nombreux visiteurs est en cours.

- Coût de la rénovation : 1,6 M€, dont 500 000 € à la charge du futur exploitant
- Début des travaux : 2018



La commune œuvre pour entretenir et développer l'attractivité du centre-ville, notamment en soutenant l'offre commerciale locale et en améliorant le cadre de vie et la sécurité. Plusieurs projets seront également développés dès 2018 pour tonifier le centre-ville.



- Réaliser une étude du trafic routier sur l'avenue Voltaire et concevoir des scénarii d'aménagement pour assurer une meilleure cohabitation de tous les modes de déplacement, une sécurisation des piétons et un embellissement de l'avenue par des aménagements paysagés.
- 2 Faire évoluer l'aspect de notre ville en lien avec les commerçants et les restaurateurs.
- 3 Préserver le patrimoine et l'activité commerciale par l'acquisition de biens immobiliers et de fonds de commerce en vue de renforcer la zone de chalandise.
- 4 Créer des zones bleues afin de faciliter le stationnement, l'accès aux boutiques et services et la rotation des véhicules.
- Maintenir la qualité du marché hebdomadaire.
- 6 Proposer des animations diversifiées en centre-ville pour tout âge, tout au long de l'année.



Un bar à tapas et à huîtres ouvrira ses portes cette année en lieu et place de la Trésorerie, au pied de la statue de Voltaire.

Situés au croisement de l'avenue Voltaire et de la Grand-rue, les anciens bureaux du Trésor public, propriété de la commune, seront loués à deux restaurateurs qui se chargeront de l'agencement de la salle de restauration et de la cuisine. Le concept est porté par un Ferneysien et son associé, présents tous les samedis au marché et souhaitant s'investir davantage pour notre ville. Le bar, d'une capacité de 40 places, sera également pourvu d'une terrasse permettant de partager quelques collations au grand air en restant à l'abri du soleil.

Ferney-Voltaire prépare son avenir



Ancienne cantine d'une holding américaine, la salle du Levant a été construite dans les années 1970 et acquise par la commune en 1987. Si le charme de cette salle polyvalente a traversé des décennies, aujourd'hui, elle n'est plus en adéquation avec l'évolution d'une ville de 10 000 habitants. Manque d'espace, perte énergétique, cuisine et sanitaires vétustes ; la salle du Levant a fait son temps. De ce fait, une étude sera réalisée en 2018 pour proposer un projet de salle polyvalente cohérent avec les besoins de notre commune.

• 2018 : étude de faisabilité d'une salle polyvalente au Levant



Les travaux de la médiathèque du Châtelard ont débuté en février 2018. Ce nouveau service, aménagé dans l'ancienne ferme du XVIe siècle, ouvrira ses portes en 2019. Située à michemin entre le quartier historique de Ferney-Voltaire et le futur quartier de la ZAC, la nouvelle médiathèque renforcera le pôle culturel composé des théâtres Le Châtelard et Micromégas. Inscrite dans une vision globale de l'avenir patrimonial de notre ville, la médiathèque réunira près de 17 000 ouvrages, des revues et des collections dématérialisées. Elle profitera ainsi à des générations de Ferneysiens venus lire, s'informer, s'instruire et se divertir dans cet édifice remarquable, chargé d'histoire.

Surface : 920 m², situé rue de Meyrin

- Montant total (étude et travaux): 4,3 M€ (dont 1 M€ financé par la société publique locale Terrinnov, 858 265 € par l'État et 150 000 € par le Département de l'Ain)
- 2018 : début des travaux
- 2019 : ouverture de la médiathèque

En diversifiant l'investissement dans des projets à la fois utiles et primordiaux, la municipalité répond à une double nécessité : adapter les services à l'évolution de Ferney-Voltaire et améliorer leurs qualités au bénéfice des Ferneysiens.



Les services techniques sont actuellement répartis dans des entrepôts et plusieurs garages en mauvais état et inadaptés. La création du futur centre technique municipal (CTM) facilitera les interventions rapides et les missions quotidiennes en regroupant les agents sur un même site et en adaptant leur environnement de travail. Au regard de l'augmentation prévisionnelle de la population ferneysienne et des 1 600 logements collectifs prévus d'ici 5 ans, la nouvelle infrastructure du CTM permettra de répondre aux besoins futurs de notre ville et de ses habitants.

Surface : 2 500 \mbox{m}^2 et 9 000 \mbox{m}^2 d'aménagements extérieurs, situé chemin du Gué

- Montant total (étude et travaux) : 6 M€
- 2018 : début des travaux
- 2019 : mise en service du nouveau CTM



Assurer le maintien d'un service de soins à la population demeure une priorité. Pour cela, la commune a acquis un local chemin du Levant, afin de proposer un espace pour les soins infirmiers. Intégré aux autres pôles médicaux (cabinets médicaux, laboratoire, chirurgie dentaire, ostéopathie...), il sera accessible aux personnes à mobilité réduite et sera pourvu de nombreuses places de parking. Bénéficiant d'un loyer attractif, huit personnels soignants libéraux pourront y exercer quotidiennement. Les travaux d'aménagement initiés en mars 2018 seront finalisés cette année.

Surface: 330 m², situé 13 chemin du Levant

• 2018 : ouverture du centre de soins





Depuis 2015, Ferney-Voltaire s'est dotée d'un dispositif de vidéoprotection pour améliorer la sécurité des concitoyens et de leurs biens. Il sera prolongé par la pose de six caméras en 2018.

Assurer la tranquillité urbaine

En complément des actions menées par la gendarmerie nationale, la vidéoprotection contribue au maintien de la quiétude dans

l'ensemble de notre commune. Elle apporte un soutien visuel considérable pour la réactivité des forces de l'ordre. Par son caractère dissuasif, elle demeure un outil supplémentaire dans la lutte contre la délinquance, les cambriolages, les vols et les dégradations de véhicules.

Une utilité avérée

La vidéoprotection s'avère être une aide à l'investigation des enquêtes de police. Depuis 2015, une trentaine de réquisitions d'images extraites du dispositif de vidéoprotection ont été sollicitées par l'officier de police judiciaire territorialement compétent, dans le cadre d'instructions judiciaires.

Un cadre réglementaire

La consultation des vidéos est strictement encadrée et réglementée. Seules les personnes habilitées par autorisation préfectorale et dans le cadre de leurs fonctions peuvent visionner les images enregistrées.

Les lieux d'implantation de ces caméras, placées sur des candélabres et des bâtiments publics, respectent les impératifs législatifs, à savoir la préservation des libertés des citoyens et de la vie privée.

Equiperla police municipale

Concomitamment avec le développement de la vidéoprotection, la police municipale sera formée au port d'arme dès 2018.

Priorité à la défense

Placée sous l'autorité du maire, la police municipale effectue un rôle de terrain, au contact des Ferneysiens. En tant que force de sécurité locale, elle lutte contre la criminalité, la délinquance et contre tout acte de violence, elle surveille les écoles et les espaces fréquentés et elle gère la sécurité routière et les incivilités. Pour cela, elle collabore régulièrement avec les services

de sécurité de l'État, la gendarmerie, la police nationale, les douanes françaises et suisses.

Les prérogatives de la police municipale se sont accrues ces dernières années avec l'activation du plan Vigipirate visant à intensifier la vigilance, la prévention et la protection contre la menace terroriste qui s'est imposée sur le territoire français. Face à cette situation, la municipalité a fait le choix de renforcer les moyens de défense de la police. Ainsi, progressivement et consécutivement à une formation, les policiers pourront recevoir une arme à feu.

Une préparation approfondie

La formation intensive de 12 jours sera dispensée par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et suivie d'un examen pour le module juridique. Il s'agit d'une part, d'un apprentissage technique, et d'autre part, d'une sensibilisation poussée au contexte d'intervention (conditions d'usage de l'arme, obligations, cadre juridique, légitime défense...). Les policiers démontreront leur dextérité et leur capacité à reproduire les gestes techniques acquis tout au long de la formation. Ils devront également faire preuve de qualités psychologiques indispensables à l'autorisation du port d'arme. Une fois les examens réussis, les policiers seront amenés, chaque année, à perfectionner leur maniement des armes, encadrés par des moniteurs agréés par le CNFPT. En dehors du temps de service, les armes et munitions seront stockées dans une armurerie hautement sécurisée, conformément à la réglementation en vigueur.



Le Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) lancé par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) prévoit une forte évolution des mouvements d'avions, une augmentation du nombre de passagers, et a fortiori des incidences sur les territoires environnants et sur la santé publique. Face à ce projet d'envergure, la Ville de Ferney-Voltaire a fait part de son avis défavorable et de ses recommandations à l'OFAC et au préfet de l'Ain afin de défendre les intérêts des populations riveraines.

> Santé

- Refuser le survol du Pays de Gex: si l'aéroport est situé sur le territoire suisse, une grande partie du trafic se réalise dans l'espace aérien français. Le survol à basse altitude du Pays de Gex en début de course, pratiqué impunément par les compagnies aériennes par économie de temps, provoque des nuisances sonores considérables. La Ville de Ferney-Voltaire insiste pour que les avions suivent les trajectoires définies.
- Limiter le bruit : le PSIA prévoit une suppression de la piste en herbe au nord de l'aéroport pour éventuellement y développer une extension de l'exploitation. La mairie s'oppose à ce projet qui aura pour conséquence une augmentation du bruit à proximité des habitations, et de fortes répercussions sur la qualité de vie des riverains.
- Respecter les horaires : les vols nocturnes ont des conséquences néfastes sur les populations riveraines, en particulier des troubles du sommeil. Le PSIA prévoit d'autoriser des vols nocturnes supplémentaires pour les longs courriers (de 22 h à minuit). Cette mesure provoque de fortes contestations.
- Surveiller l'impact du trafic aérien : le PSIA compte réaliser, une fois par an, un calcul

du bruit. La Ville demande qu'un contrôle constant du bruit et de la qualité de l'air soit réalisé par une autorité neutre et indépendante guidée par l'État français, afin d'assurer le respect des normes françaises, européennes et suisses en matière de pollution.

> Environnement

- Stabiliser les émissions de gaz à effet de serre: le projet de développement de l'aéroport entre en contradiction avec les engagements de la Suisse visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (plan climat cantonal et accord universel sur le climat, 2015). Il préfigure des risques d'accroissement de cette pollution. La stabilisation de ces composants gazeux répond à une nécessité de protection de l'environnement et de la santé.
- Protéger nos espaces naturels: le corridor écologique et les bois de la Bagasse, situés le long de l'aéroport, sont des espaces naturels sensibles qu'il convient de préserver.
- Compenser les manquements: la Ville souhaite que des mesures compensatoires soient octroyées aux communes françaises en cas de non-respect des normes sanitaires.

> Mobilité

- Revoir les accès: le passage à 25 millions de passagers d'ici 2030 implique une forte augmentation des déplacements sur des réseaux déjà saturés. L'accès et le stationnement aux abords de l'aéroport doivent être repensés.
- Renforcer les transports en commun : l'offre en transports collectifs reste insuffisante. Elle devra être renforcée en adéquation avec l'augmentation de la fréquentation de l'aéroport et l'évolution démographique du bassin lémanique.

LE PSIA

Le Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) est l'instrument de planification et de coordination de la Confédération helvétique pour l'aviation civile. Il a vocation à définir les objectifs stratégiques et les exigences concrètes pour l'utilisation et le développement futurs des diverses installations aéroportuaires d'ici 2030. Il prévoit 25 millions de passagers contre 17 millions aujourd'hui, 248 000 mouvements d'avions par an, soit un avion toutes les 90 secondes.

Un été culturel riche en animations et rencontres

Les balades nocturnes théâtralisées retraçant l'histoire de Ferney-Voltaire et les rendez-vous au château seront de retour en 2018. En effet, la municipalité a choisi de maintenir ces animations vivement appréciées, et autrefois portées par l'office de tourisme du Pays de Voltaire avant sa fusion en une structure intercommunale.



Balades nocturnes

Dès juillet 2018, la compagnie de théâtre haut-savoyarde « Des gens d'ici », nous livrera avec humour et inventivité le Ferney d'antan à travers le regard de Voltaire et des « petites gens », qui y ont vécu. Le temps d'une promenade au cœur de notre ville, venez assister à une rencontre éclectique sur le thème de Voltaire et le cinéma.

Voltaire fait son cinéma

Les balades nocturnes mettront en scène Voltaire, devenu la vedette d'une déambulation filmée. La promenade estivale prendra la forme d'un tournage participatif. Accompagné d'acteurs endossant le rôle de son secrétaire et du réalisateur, le personnage de Voltaire guidera les participants dans les rues du centre-ville. Sous les feux des projecteurs, il racontera le passé au rythme d'anecdotes historiques. À l'instar des invités de Voltaire qui étaient amenés à jouer dans ses pièces, les spectateurs deviendront des figurants et assisteront l'équipe du film.

Un peu d'histoire

Dans une ambiance Iudique, la Compagnie Des gens d'ici relatera les faits marquants de notre commune, mettant ainsi en miroir les diverses époques et les différents vécus. Dans un esprit décalé, hier et aujourd'hui se mêleront et s'imprégneront l'un de l'autre.

> 5 balades nocturnes de mi-juillet à mi-août

Informations
et réservations:
06 45 14 22 83
www.billetterie.fernev-voltaire.fr

Suivez le guide

De juillet à août, la mairie organise des visites guidées conduites par Corinne Millier, guide conférencière agréée par le ministère de la Culture. Suivez les traces de Voltaire à l'occasion d'une visite du centre historique, découvrez l'atelier du livre comprenant une presse du XVIIIe siècle reconstituée et visitez l'église et l'exposition de poterie de l'hôtel de ville.

Rendez-vous au château

Des animations et des ateliers seront proposés aux enfants et aux familles dans le parc du château de Voltaire durant les vacances d'été. Deux rendez-vous donneront l'occasion aux familles intéressées de découvrir ce lieu chargé d'histoire et de profiter du parc majestueux qui environne paisiblement l'ancien domaine du philosophe.

> Cet été au parc du château de Voltaire

FESTIVOLT

Nouveauté cet été, un festival open air sera organisé par l'association ferneysienne Voltaire's attic en partenariat avec la Ville de Ferney-Voltaire. Festivolt réunira plus d'une quinzaine de concerts pop-rock et classiques, un marché d'art et d'artisanat de la région, une zone de jeux, une aire réservée aux performances artistiques réalisées en direct et un espace culinaire multiculturel à l'image de notre cité.

Les 9 et 10 juin 2018 au parc de la Tire. Entrée libre. Informations : www.voltairesattic.com

Et encore...

Fête à Voltaire, fête de la musique, rassemblement autos motos anciennes, fête du sport, expositions, cinéma en plein air, fête nationale, concerts au château, guinguette... Retrouvez tous les événements de l'été dans l'agenda (voir page 20) et sur www.ferney-voltaire.fr

Une Fête à Voltaire aux multiples sonorités

Samedi 30 juin, les rues du centre-ville s'animeront en l'honneur de Voltaire. Au programme, opéras de rue, déambulations grand format, arts urbains et circassiens, jeux et danses jalonneront cette soirée hautement festive.

Laissez-vous guider par la mélodie

Cette 17e édition sera résolument sonore. Musiques et voix se rencontreront en divers lieux, prenant la forme d'un opéra-comique, de déambulations lyriques, d'une version urbaine de l'opéra *Candide* de Bernstein, d'une chorégraphie futuriste, de danses acrobatiques en équilibre, de slam, de musique du monde et d'un grand bal pour clore la fête en beauté.

À la rencontre des acteurs associatifs

Comme de coutume, plus de 20 associations accueilleront le public venu nombreux, en proposant un large choix de plats de cuisine du monde et d'animations pour toutes générations confondues.







Jeu vidéo à contrôle vocal

Émanant du studio Le Cortex, le jeu vidéo à contrôle vocal sur grand écran est une prouesse technique créée spécialement pour la Fête à

Voltaire. Il consiste en une joute verbale du XVIIIe siècle commandée par la voix. Mesurez-vous à votre adversaire à l'aide de cris et d'intonations pour lancer des projectiles dans le but adverse.

lecortex.com



Canevas du bonheur

Qu'attendons-nous pour être heureux? Ce thème revient comme le leitmotiv de la Fête à Voltaire. Il fera l'objet d'une œuvre exceptionnelle présentée en exclusivité à la Fête à Voltaire : une immense frise en points de croix

géants, élaborée par la boutique Augustine & Balthazar avec les habitants de Ferney-Voltaire et des environs, et les élèves des écoles primaires.

augustineetbalthazar.com



Slam

Des textes incisifs, une présence scénique animale, les deux interprètes lyonnais de la Compagnie La Tribut du verbe livreront un slam comme vous n'en avez jamais entendu. Partant d'une réflexion sur le bonheur, les deux slameurs,

accompagnés d'élèves du collège, rendront hommage aux philosophes du Siècle des Lumières.

latributduverbe.com



Graff

Figure emblématique de la scène street art, primé et exposé aux quatre coins du monde (États-Unis, Londres, Hong-Kong, Lisbonne, Munich...), Jo Di Bona doit son succès fulgurant à sa technique unique: le pop graffiti. Associant

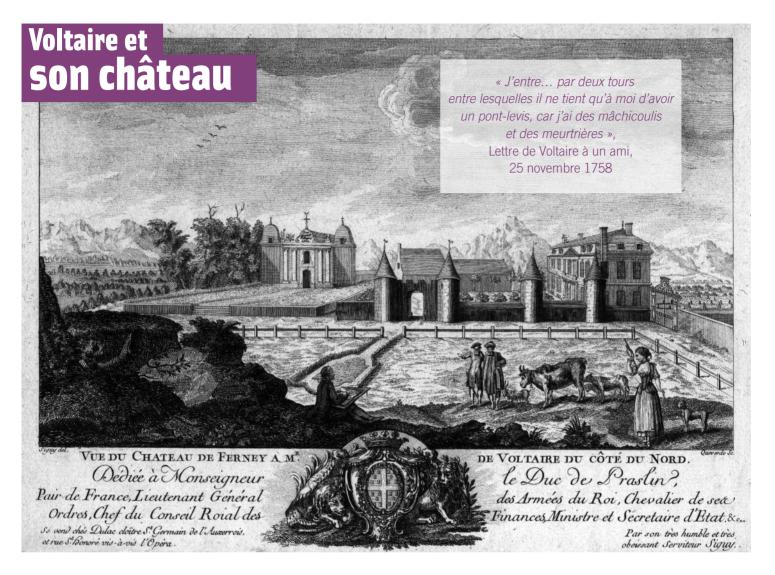
collages et graffiti, l'artiste crée des visages empreints d'émotions. Le temps de la Fête à Voltaire, il réalisera un portait monumental de Voltaire.

jodibona.com

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous souhaitez participer à l'organisation d'un événement populaire et culturel ? Venez vivre une expérience enrichissante dans le cadre de la Fête à Voltaire ! Vos compétences et votre savoir-faire sont les bienvenus. Selon vos disponibilités et vos intérêts, vous pourrez vous investir dans l'organisation de la manifestation, l'accueil des artistes et des associations, l'assistance des techniciens, la distribution des programmes...

Renseignements: 04 50 40 18 56



Au printemps 2018, le château de Voltaire rénové ouvrira à nouveau ses portes. Retour sur l'histoire de ce monument qui a vu passer les siècles.

Un château fortifié

La première mention du château remonte à 1312, toutefois une maison forte existait peut-être déjà avant cette date. La seigneurie de « Fernex » est créée par le duc de Savoie en 1453 et demeure principalement sous domination savoyarde. Le château est incendié en 1536 lors des guerres de religion et subsiste ainsi, en piteux état, pendant près de 150 ans. Il devient ensuite la propriété de familles genevoises, les Chevallier (1594) et les Budé (1674). Ces derniers investissent dans sa restauration. À cette époque, le château est entouré de fortifications et de tours rondes à toitures coniques.

Voltaire chez lui

Après avoir séjourné à Paris, en Angleterre, en Champagne, en Prusse et en Alsace, le subversif Voltaire s'est forgé l'identité de *persona non grata.* Louis XV ne veut pas le revoir à Paris, tandis qu'à Lyon, où le

En devenant seigneur de son

fief, loin de Versailles, Voltaire

assure son indépendance

d'écrivain et sa liberté

de penser.

pouvoir religieux impose fermement son autorité sur la ville, Voltaire ne se sent pas à l'aise. Il choisit alors Les Délices, une demeure proche de la ville de Genève réputée pour ses

éditeurs. Il escompte découvrir en ces lieux la patrie de la liberté où il pourrait imprimer ses écrits. Cependant, la morale, prêchée par la Compagnie des pasteurs, codifiée par les ordonnances somptuaires¹, et en particulier la prohibition du théâtre, l'incitent à migrer. Dès lors, il choisit Fernex pour passer les 20 dernières années de sa vie. Il acquiert, avec sa nièce Mme Denis, le domaine de Fernex en février 1759, un village qu'il considère « misérable et peuplé de 40 sauvages ». En devenant seigneur de

son fief, loin de Versailles, Voltaire assure son indépendance d'écrivain et sa liberté de penser. Il s'attelle de suite à rebâtir le

château en démolissant les murs d'enceinte et les tours de défense, à aménager le parc, puis, il agrandit sa demeure afin de recevoir avec plus d'aisance les nombreux visiteurs. En 1766, le

château du philosophe prend alors l'apparence qu'on lui connaît aujourd'hui.

Des années flamboyantes

Réceptions et fêtes jalonnent la vie de Fernex sous le règne de Voltaire. Des visiteurs viennent de toute l'Europe pour assister aux représentations qu'il donne dans son théâtre situé d'abord dans une grange à proximité du château, puis dans l'actuelle Maison du Pays de Voltaire.

Outre cette abondante vie mondaine, Voltaire s'adonne à un travail intense. consacrant 10 heures par jour à écrire. Fernex est la période la plus active du philosophe. Elle donnera naissance à ses œuvres engagées (Traité sur la tolérance, Dictionnaire philosophique...), à ses contes et romans philosophiques (L'Ingénu, La Princesse de Babylone...), à ses campagnes pour la justice et les droits de l'homme (affaires Calas et du chevalier de La Barre) et à une importante correspondance. À l'âge de 83 ans, Voltaire rejoint Paris où il connaît un triomphe sans précédent. Il décède trois mois plus tard au terme d'une longue maladie.

Le château sans Voltaire

À peine Voltaire est-il mort que son héritière, Mme Denis, cède le domaine au marquis de Villette, ami de longue date. Elle met en vente les meubles et l'argenterie.

L'impératrice de Russie, Catherine II, grande admiratrice du travail de Voltaire, achète sa bibliothèque et ses manuscrits (plus de 6 000 volumes), et récupère, par la même occasion, les lettres

qu'elle lui avait adressées et dont elle redoute la divulgation.

En proie à des difficultés financières, le marquis vend ses terres et les bâtiments.

Le domaine est peu à peu démembré. Le château change plusieurs fois de propriétaire, dont le sculpteur Émile Lambert, auteur de la statue du patriarche et qui a contribué à l'embellissement du parc avec ses nombreuses œuvres. Acquis par l'État en 1999, le château ouvre progressivement au public.

Un château ouvert aux visiteurs

Depuis 2015, le château de Voltaire bénéficie d'une restauration complète.

La rénovation est placée sous la responsabilité de François Chatillon, architecte en chef des Monuments historiques. Il a déjà assuré la restauration de la chapelle et de l'orangerie située dans l'enceinte du château et amorcera en 2018 la réhabilitation de l'atelier Lambert, bâtisse

située à la jonction de la rue de Gex et de l'allée du château (voir p. 10).

Le château rouvrira ses portes le 1^{er} juin. Entretemps, le parc reste accessible.

La commune prévoit également un projet de création d'un parking paysagé d'une soixantaine de places ainsi que d'une allée piétonne. Les accès seront situés aux abords du château de Voltaire.



« Vous seriez enchantée de mon

château, il est d'ordre dorigue,

il durera mille ans. Je mets sur la frise

"Voltaire fecit". On me prendra dans la

postérité pour un fameux architecte »,

Lettre de Voltaire à

la comtesse d'Argental

VOLTAIRE ET LE CHÂTEAU EN QUELQUES DATES

- 1312 : première attestation du château
- 21 novembre 1694 : naissance de François Marie Arouet à Paris
- 1704 1711 : études chez les jésuites du collège Louis-le-Grand
- 18 novembre 1718 : première d'Œdipe (premier succès de Voltaire)
- Mai 1726 novembre 1728 : Voltaire séjourne en Angleterre
- 1734 : Lettres philosophiques
- 25 avril 1746 : Voltaire est élu à l'Académie française
- 1748 : Zadig ou la Destinée
- 1750 1753 : séjour de Voltaire en Prusse
- 1752 : Micromégas
- Mars 1755 : installation aux Délices, près de Genève.
- 1759 : Candide, ou l'Optimisme
- Février 1759 : acquisition du domaine de Fernex
- **Décembre 1760 :** installation de Voltaire à Fernex
- 1760 1763 : reconstruction du château et de l'église
- 1762 : affaire Calas
- 1763 : Traité sur la tolérance
- Juillet 1764 : publication du Dictionnaire philosophique portatif
- 1765 1766 : adjonction de deux ailes au château
- 1772 : Épître à Horace
- 5 février 1778 : Voltaire quitte Fernex
- 30 mai 1778 : décès de Voltaire à Paris
- 1778 : vente du domaine de Fernex au marquis de Villette
- **1878**: Ferney devient Ferney-Voltaire
- 1999 : acquisition du château par l'État
- 2015 2018 : travaux de rénovation du château
- 2018 : réouverture du château

Château de Voltaire Informations : 04 50 40 53 21 chateau-ferney-voltaire.fr



Depuis septembre 2016, Stéphane Caron, son épouse Béatrice et leurs deux filles Marie et Camille ont inauguré une boucherie artisanale au Carré Voltaire. Avec l'aide de Franck, leur tâcheron, ils s'emploient à ravir les papilles « des curieux du goût ».

Une tradition familiale

Suivant les traces de son grand-père et de son père, deux bouchers chevalins, Stéphane apprend les rudiments de la cuisine, puis trouve un emploi dans une boucherie à Samoëns en 1992. En 2005, il ouvre sa première boucherie à Annemasse, puis, fort de son succès, il reprend celle de Samoëns en 2007.

En 2009 commence l'aventure des marchés, qui se poursuit encore : le vendredi à Divonne-les-Bains, le samedi à Ferney-Voltaire et le dimanche à Collongessous-Salève. « C'est une expérience très enrichissante en lien direct avec les clients. Je peux leur faire découvrir et goûter les morceaux qu'ils ne connaissent pas, en détaillant leur provenance. C'est gratifiant. Le marché me permet aussi de côtoyer d'autres artisans de qualité », explique Stéphane.

Désirant ouvrir une nouvelle boutique, Stéphane et Marie choisissent de s'installer à Ferney-Voltaire. Marie a été formée comme cuisinière à la *Ferme de l'Hospital* à Bossey. Quant à Camille, diplômée de l'école hôtelière de Thonon-les-Bains, elle les rejoint dans ce projet.

Des produits naturels pour donner du plaisir

Offrir à leurs clients l'opportunité de se faire plaisir demeure la priorité de la famille Caron. Ainsi, Stéphane et Marie se sont spécialisés dans la préparation de viandes maturées qu'ils confectionnent dans leur laboratoire à Bonneville. Pour cela, ils suivent un processus consistant à favoriser l'évaporation de l'eau contenue dans la viande bovine afin qu'il ne reste, à la fin, qu'un concentré de muscle plus goûteux.

« On sort un produit lorsqu'on l'aime », déclare Stéphane. Leur maître mot : proposer une viande naturelle provenant d'un bon éleveur. Ils font appel à plusieurs éleveurs afin de garantir l'excellence et la diversité. Des viandes de 15 races bovines, issues d'élevages contrôlés sans farines animales, sont ainsi disposées dans de grandes banques réfrigérées. On trouve également des viandes de veaux élevés sous la mère, de porcs ibériques nourris aux glands de chêne et des agneaux de pré-salé. « Il faut varier pour ne pas toujours manger la même chose, mais aussi manger moins et mieux », souligne-t-il.

Ils livrent aux lecteurs de *Ferney Magazine* leur recette de gigot d'agneau de 7 h.

GIGOT D'AGNEAU DE 7 H

POUR 6 À 8 PERSONNES

- 1 gigot d'agneau
- 8 gousses d'ail
- 2 branches de thym frais
- 2 feuilles de laurier
- 1/3 litre de porto blanc
- 1/3 litre de vin blanc liquoreux
- 1/2 litre de fond de veau surgelé
- 1 clou de girofle
- 2 cuillères à soupe d'huile de tournesol
- Sel et poivre du moulin
- > Préchauffer le four à 130° (Th. 4/5)
- > Chauffer une cocote avec l'huile, colorer le gigot quelques minutes à feu vif de tous les côtés.
- > Baisser le feu, ajouter les gousses d'ail écrasées avec leur peau.
- > Déglacer avec le porto et le vin blanc, gratter pour détacher les sucs, verser le fond de veau, ajouter le thym, le laurier, le clou de girofle, saler, poivrer.
- > Couvrir et cuire le gigot au minimum 4 heures au four en l'arrosant de temps en temps avec le jus de cuisson et en ajoutant un peu d'eau si besoin.
- > Écraser les gousses d'ail dans le jus de cuisson, filtrer la sauce et rectifier l'assaisonnement si besoin.
- > Servir le gigot à la cuillère, nappé de sauce et accompagné d'une purée de pommes de terre.



Artisan boucher Stéphane et Marie Caron

26 avenue Voltaire

Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 17 h 30.

Tél.: 04 50 59 69 30 boucheriecaron.com

Les Pompes funèbres-Marbrerie Gandy

Les Pompes funèbres - Marbrerie Gandy est une entreprise familiale créée dans les années 1960 en Haute-Savoie. À l'initiative de Quentin Raynaud, une agence a ouvert en fin d'année 2017 à Ferney-Voltaire.

Aux services des familles endeuillées

Des démarches administratives à la cérémonie d'obsèques, en passant par l'entretien des tombes, Les Pompes funèbres-Marbrerie Gandy assurent l'organisation complète des funérailles. « La perte d'un proche est douloureuse. Mon travail consiste à être là pour soutenir les familles, être à leur écoute, les aider à chaque étape et les accompagner dans ce passage difficile de la vie », explique Quentin.



Un lieu de mémoire sur mesure

Divers articles funéraires sont proposés. Les monuments sont confectionnés à Viry (74). « Nous réalisons des produits suivant la demande des familles et les dernières volontés du défunt », précise-t-il. Plaques de granit, gravures, décorations, forme de la stèle, bougies, statuettes en bronze, Quentin s'adapte à tous les niveaux d'exigence et à tous les budgets.

Les Pompes funèbres-Marbrerie Gandy

1 chemin du Nant

Tél.: 04 50 59 15 12

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sous réserve de déplacement) Permanence et déplacement 24 /24 h, 7/7 j, réponse par téléphone à tout moment.

Préservation du lieu de recueillement

L'entreprise s'occupe également de la prise en charge des travaux de cimetière pour la pose et la réfection des caveaux. Il est aussi possible de souscrire à une assurance décès permettant d'organiser ses propres obsèques par anticipation.

Tehetena Teffera

Tehetena Teffera est naturopathe. La naturopathie se veut préventive en ayant pour objectif de garder les personnes en bonne santé par des moyens naturels. En 2017, elle a ouvert son cabinet au Levant, où elle prodigue divers soins favorisant le bien-être du corps, la détente et la vitalité.

Confort du corps

Tehetena s'est spécialisée dans les massages à l'aide de ventouses en verre de différentes tailles. « Cette technique permet d'aspirer et de relâcher la peau afin de tonifier les muscles, de stimuler la circulation du sang, de raffermir l'épiderme, ce qui peut aussi soulager les crispations musculaires », décrit Tehetena.

Elle utilise les méthodes de la réflexologie plantaire pour masser les pieds et la voûte

plantaire, afin de détendre et de faire disparaître les tensions du corps.

Une bonne alimentation

À l'écoute de ses clients, Tehetena les sensibilise à la nécessité d'équilibrer leurs repas. « L'alimentation est à la base de notre bien-être et de notre dynamisme. Il est fondamental d'accorder de l'importance à ce que l'on mange et ne pas se limiter aux produits transformés, trop sucrés, trop salés ou trop gras », précise-t-elle. Diversifier les aliments, les légumes, les fruits, c'est également varier les plaisirs, éviter les

carences, les problèmes de digestion ou la fatigue. En complément, elle peut préconiser des infusions de plantes et de bourgeons, des vitamines et des minéraux aidant à maintenir forme et tonicité.

Tehetena Teffera

13B chemin du Levant

Tél.: 06 08 51 45 46

Sur rendez-vous sur place ou à domicile www.ginkgobiovitalite.com contact.ginkgobiovitalite@gmail.com



« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

Liste Ferney-Voltaire Valeurs Communes

Investir pour la population

Depuis 2014, nous avons tenu notre engagement de campagne de ne pas augmenter les impôts locaux. L'investissement pour la ville n'a pour autant pas été mis de côté puisque de nombreux projets, au profit de la population, ont d'ores et déjà vu le jour, portés par la commune seule ou avec des partenaires, selon les projets et la volonté de chacun.

Les travaux de la médiathèque du Châtelard ont commencé en ce début d'année, pour une ouverture prévue dans le courant de l'année 2019. Avec un subventionnement de plus de 45 % de son coût, soit une hauteur de subventionnement inédite à ce jour, la municipalité a su trouver les partenaires nécessaires à cet investissement qui s'inscrit dans une optique de valorisation du patrimoine de notre ville.

Un autre projet d'embellissement patrimonial se développe dans l'ancien Atelier Lambert, aussi connu sous le nom de « cabaret de la Croix Blanche ». Rendre son cachet à cet édifice nous semble indispensable pour notre entrée de ville, avec la création d'un restaurant de prestige aux premiers abords du château de Voltaire. Enfin, conformément à notre engagement de campagne, nous allons lancer la construction d'un nouveau centre technique municipal (CTM). Longtemps annoncé, souvent reporté, par les municipalités successives, il était devenu l'Arlésienne de Daudet, qu'on attend, mais qui ne vient jamais. Cette fois, le rendez-vous sera tenu.

Alors que nous avons voulu mutualiser la médiathèque et le CTM avec nos communes voisines d'Ornex et de Prévessin-Moëns, notre volonté n'a pas été suivie par celles-ci. La contrainte étant une cause de nullité des contrats, rien ne sert de s'obstiner mieux vaut avancer, même seuls. D'autres grands projets verront le jour, avec d'autres partenaires, comme pour la petite unité de vie pour les séniors avec la mise à disposition de Dynacité d'un terrain communal aux Marmousets.

Liste Ferney avenir

La majorité municipale a affirmé lors de son arrivée que Ferney-Voltaire était devenu Chicago pendant les six années du mandat précédent ! Meurtres, vols, délinquance à tous les étages ! Le maire a donc décidé de remettre de l'ordre et d'imposer Big Brother dans la cité de Voltaire. Résultat : un réseau de caméras s'installe progressivement sur tout le territoire communal. Plus de 700 000 € euros auront été dépensés pendant la mandature, auxquels il faudra ajouter les frais de fonctionnement et d'entretien du matériel. Quel en est le bénéfice pour les Ferneysiens ? Nous réclamons vainement la preuve chiffrée de l'efficacité du dispositif.

Cerise sur le gâteau : le maire a décidé d'équiper la police municipale d'armes à feu. Quelles menaces justifieraient cette décision ? Pour surveiller les écoles ? Pour lutter contre le grand banditisme ? Est-ce vraiment le rôle d'une police de proximité, alors que nous avons une gendarmerie aux portes de la commune ? Ne risque-t-on pas de voir

nos agents pris pour cible?

Rappelons que la mission de la police municipale est d'effectuer « des tâches de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques » sous l'autorité du maire et en étroite coordination avec les services de la police et de la gendarmerie nationale ⁽¹⁾. En France, la moitié des policiers municipaux seraient équipés d'armes à feu ⁽²⁾.

Cette décision, loin d'être anodine, a été annoncée aux agents municipaux sans concertation ni du conseil municipal ni de la population et confirmée en réponse à nos questions lors du conseil municipal du 6 mars. Cela mériterait pourtant un débat public! Nous affirmons notre désaccord face à cette escalade de mesures sécuritaires anxiogènes et dispendieuses.

- (1) https://www.collectivites-locales.gouv.fr/agents-police-municipale
- (2) http://www.police-nationale.net/police-municipale/

Christine Franquet, Frédérique Lisacek, Didier Rigaud, Thao Tran Dinh

Les démocrates de Ferney

La Vérité et le gadget.

Le dernier Chef d'Œuvre des Compagnons de la majorité municipale est le nouveau feu de circulation installé près de la douane de Vireloup. Il est l'objet de toutes les curiosités et de nombreuses critiques

Il crée plus d'encombrements que de fluidité. C'est un frein, une barrière à la libre circulation entre deux états mitoyens.

Bouddha prétend que : « Trois choses ne peuvent être longtemps cachées : le soleil, la lune et la vérité".

Si le soleil et la lune ne leur apportent pas malheureusement toutes les Lumières, la vérité du bilan est tragiquement confondante au néant.

Nous arrivons heureusement au bout de cette édifiante mandature calagineuse.

Le compte à rebours a déjà commencé. Courage!

Ferney-DiverCités

L'échec du centre technique intercommunal est sans aucun doute le tournant de cette mandature. Promesse phare de l'équipe au pouvoir pour les élections de 2014, elle cède la place à un projet de taille réduite porté par la seule commune de Ferney-Voltaire. Cet échec témoigne de l'incapacité de l'équipe au pouvoir à s'entendre avec celles de Prévessin et d'Ornex alors même qu'elles partagent la même couleur politique et siègent ensemble à la CCPG. Ce sont en réalité les mêmes raisons qui conduisent à cette impasse que celles qui ont abouti à l'abandon de la Maison des cultures. C'est bien la méthode qui est sanctionnée : celle qui consiste à penser qu'il est possible de faire des projets à l'échelle de notre agglomération avant de fusionner nos communes. Il faut fusionner nos communes !

Jean-Loup Kastler

JUSQU'AU 08 AVRIL @ Salon de Printemps

Par le Mouvement artistique du Pays de Gex. Orangerie du château de Voltaire, du vendredi au dimanche, 10 h-13 h et 14 h-17 h.

Informations: mapg.secretariat@gmail.com

JUSQU'AU 17 AVRIL @

Mues végétales

Par Viviane Colautti Ivanova, artiste papier, plasticienne.

Maison du Pays de Voltaire. Informations: 04 50 40 18 56

JUSQU'AU 27 AVRIL ⊚

Les rues de Ferney

Par Ferney en mémoire. Mairie, salle des Colonnes. Informations: 04 50 40 18 56

JUSQU'AU 28 MAI

Inscriptions pour le rassemblement autos motos anciennes (3 juin)

Informations: 04 50 40 18 54

AVRIL

MAR. 03 AVRIL 🐽 **Conseil municipal**

Mairie, salle du conseil, 20 h 30.

MER. 04 ET JEU. 05 AVRIL Jeunesse

De Joseph Conrad. Un vieux loup de mer se remémore sa première traversée.



Informations et billetterie en ligne: 04 50 40 18 56, billetterie.ferney-voltaire.fr

JEU. 05 AVRIL

Collecte de sang

Salle du Levant. 14 h 30-19 h 30. Informations : cp.gallecier@orange.fr

VEN. 06 AVRIL Assemblée générale ordinaire

De l'Amicale des donneurs de sang. Salle du Levant, 19 h.

Informations : cp.gallecier@orange.fr

VEN. 06 AVRIL NaKaMa

Une chorégraphie de la rencontre. L'Esplanade du lac, Divonne-les-Bains, 20 h 30.

Informations et réservations : 04 50 99 00 75

SAM. 07 AVRIL 🔾

Championnat départemental de tennis de table

Avec les équipes 1 et 2 du CTT Gessien. Centre sportif Henriette-d'Angeville, 16 h-19 h. Informations : cttgessien.fr

LUN. 09 AVRIL ()

Dardanelles 1915, une simple histoire navale?

Avec Jean Fossati, ancien commandant de base marine en Polynésie française. Par le Cercle Condorcet-Voltaire.

Novotel, 19 h 45.

Informations: 06 01 67 73 94

JEU. 12 AVRIL ()

Le bonheur est-il un idéal voltairien?

Avec Alain Sager, membre de la Société Voltaire. Par les associations voltairiennes. Orangerie du château de Voltaire, 19 h.

Informations : 04 50 28 06 08



SAM. 14 AVRIL 🔘

Loto

Par la pétanque Le Patriarche. Salle du Levant, 20 h 30.

Informations: petanguepatriarche@orange.fr

SAM. 14 ET DIM. 15 AVRIL

Concert

Autour de Debussy, Duparc, Poulenc... Par Cello Arte.

Orangerie du château de Voltaire, samedi, 20 h, dimanche, 17 h.

Informations et réservations : 06 86 00 12 53

JEU. 19 AVRIL > MAR. 15 MAI ⊚ OR CHEMIN

Par Didier Alerini, artiste peintre. Vernissage jeudi 19 avril. 18 h.

Maison du Pays de Voltaire. Informations: 04 50 40 18 56

MAR. 24 AVRIL®

Les 40 ans du Conservatoire en photos

Par Mélanie Groley, photographe. Vernissage à 18 h. Conservatoire.

Informations: 04 50 40 66 16

JEU. 26 ET VEN. 27 AVRIL 🕒

Nathan Le Sage

Dans l'Orient des croisades, rencontre entre un musulman, un juif et un chrétien. De G. E. Lessing. Comédie de Ferney, 20 h 30.

Informations et billetterie en ligne : 04 50 40 18 56, billetterie.ferney-voltaire.fr

VEN. 27 AVRIL 🙆

Nathan Le Sage : avant-propos

Par Abraham Bengio, président de la commission Culture de la LICRA et Dominique Lurcel, metteur en scène. Comédie de Ferney, 19 h. Entrée libre. Informations et réservations : 04 50 40 18 56

LUN. 30 AVRIL ()

L'éradication de la poliomyélite, constat, avenir

Avec Jackie Fournier-Caruana, du Partenariat mondial de l'initiative de l'éradication de la poliomyélite. Par le Rotary Club. Appart'City, 19 h 30.

Informations: 06 07 34 72 67

MAI

MER. 02 MAI 😃

Conseil municipal

Mairie, salle du conseil, 20 h 30.

VEN. 04 ET SAM. 05 MAI 🌘 La Flûte novatrice

Sophie Dufeutrelle et Claude Régimbald réunissent une centaine

de flûtistes Vendredi, l'Esplanade du lac, Divonne-les-Bains, samedi, théâtre du Bordeau, Saint-Genis-Pouilly,

Informations et réservations : 04 50 99 00 75 et 04 50 20 52 86

SAM. 05 MAI 🔘

Braderie annuelle de livres

Bibliothèque pour tous, 9 h 30 -12 h. Informations: 04 50 40 73 78

SAM. 05 MAI 🔾

Championnat départemental de tennis de table

Avec les équipes 3, 4 et 5 du CTT Gessien. Centre sportif Henriette-d'Angeville, 16 h-19 h. Informations : cttgessien.fr

DIM. 06 MAI ①

Concert: J.-S. Bach

Par l'Orchestre à cordes du Pays de Gex. Église Notre-Dame et Saint-André, 18 h. Informations : ocpg.fr

MAR. 08 MAI 🎱

Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale

Monument aux Morts, 19 h. Informations: 04 50 40 18 54

LUN. 14 MAI Q

Nos valeurs, fondements d'une défense et d'une sécurité européennes

Avec Jean Marsia, docteur en sciences politiques, sociales et militaires. Par le Cercle Condorcet-Voltaire.

Novotel, 19 h 45.

Informations: 06 01 67 73 94

MER. 16 MAI 🔾

Soirée tango

Par Encuentro de Dos Mundos. Salle du Levant, 19 h.

Informations: encuentrodedosmundos.org

MER. 16 > DIM. 27 MAI 🔾

Festival de cinéma des Cinq Continents Canada et États-Unis à l'honneur. Par Cultures & Cinémas

Cinéma Voltaire.

Informations: festival5continents.org

JEU. 17 MAI 🔾 Sortie à Annecy

Avec le Club des retraités et des aînés (CRAF). Départ devant la mairie, 7 h 45.

Informations et réservations : 04 50 99 04 21

JEU. 17 MAI > MAR. 26 JUIN ⊚

Cases d'histoires Par Christophe Girard, dessinateur et illustrateur.

Vernissage jeudi 17 mai, 18 h. Maison du Pays de Voltaire. Informations: 04 50 40 18 56

SAM. 19 MAI ①

Concert trompette et orgue

Par Bernard Soustrot et Jean Dekyndt. Avec le soutien des Amis de l'orgue du Temple de Ferney-Voltaire.

Temple, 17 h.

Informations: 06 70 55 39 24

DIM. 20 MAIL 😉

Fête du sport

Une vingtaine de sports à tester avec les associations et clubs sportifs ferneysiens et gessiens. Centre sportif Henriette-d'Angeville, 13 h-18 h.

Informations: 0645142283

VEN. 25 > DIM. 27 MAI 🔾

Festival de Contrebande dessinée

Dédicaces, improvisation de dessins à quatre mains, exposition de planches originales, film en plein air... Par Contrebande dessinée.

> Vendredi 25 : soirée d'ouverture au Temple. Parc du château de Voltaire, samedi et dimanche, 10h-18h.

Informations: contrebandedessinee.com

VEN. 25 > DIM. 27 MAI

« Brutes » de femmes

Par les Ateliers Buissonniers. Salle du Levant, 20 h 30. Informations et réservations :







20

21

agenda











DIM. 1ER AVRIL

Pour les - de 10 ans.

Parc du château de Voltaire, 10 h -13 h.

Informations: 06 45 14 22 83

VEN. 06 AVRIL **Auditions au Conservatoire**

Saxophone, élèves de V. Couturier. Conservatoire, 18 h 30. Informations: 04 50 40 66 16

SAM. 14 ET DIM. 15 AVRIL 🕒

Hansel et Gretel

Théâtre d'ombres.

Théâtre Micromégas, samedi, 17 h, dimanche, 11 h. Informations et réservations : 01 marionnettes.fr

SAM. 28 AVRIL

La Fontaine, je boirai de ton eau !

Marionnettes

Théâtre Micromégas, 11 h.

Informations et réservations : 01 marionnettes.fr

SAM. 05 MAI 🙆

À pas de Lune

Histoires du soir pour regarder le noir sans cauchemar. Théâtre Micromégas, 11 h.

Informations et réservations : 01 marionnettes.fr

VEN. 11 MAI 😃

acle pour une idole

Par les centres de loisirs municipaux.

Salle du Levant, 19 h. Informations: 0456920011

SAM. 12 ET DIM. 13 MAI 🕼

Hocus Pocus l'Escamoteur!

Tours de passe-passe Théâtre Micromégas, samedi, 17 h, dimanche, 11 h.

Informations et réservations : 01 marionnettes.fr LUN. 14 MAI > VEN. 15 JUIN 😉

Conservatoire, secrétariat.

Informations: 04 50 40 66 16

LUN. 28 > JEU. 31 MAI

Classes de danse classique. Conservatoire, horaires de cours habituels.

Informations: 0450406616

SAM. 02 JUIN **Portes ouvertes**

> 10 h-12 h : ensembles instrumentaux et chœurs, > 14 h-16 h 30 : Orchestre symphonique des jeunes

de Ferney-Voltaire. Conservatoire.

Informations: 04 50 40 66 16

LUN. 04 > JEU. 07 JUIN 🙆

Classes de danse jazz.

Conservatoire, horaires de cours habituels.

Informations: 04 50 40 66 16

SAM. 09 JUIN 🔾

Football : journée nationale U7

Accueillie par l'AS Saint-Genis Ferney Crozet. Centre sportif Henriette-d'Angeville, 8h-18h.

Informations: 04 50 42 10 55

LUN. 25 JUIN > MAR. 04 SEPTEMBRE

Pour les résidents ferneysiens. Inscriptions pour les résidents des autres communes : en septembre.

Conservatoire, secrétariat, Informations: 0450406616

SAM. 26 MAI

Arts de rue en déambulation. Départ devant le collège Jacques-Prévert, Saint-Genis-Pouilly, 18 h.



ville

Informations: 04 50 20 52 86 DIM. 27 MAI ①

Concert du Chœur du CERN

Sous la direction de Gonzalo Martínez. Église Notre-Dame et Saint-André, 17 h. Informations: 06 70 00 30 90

MAR. 29 MAI () Parents / Ados : Un dialogue est-il encore possible?

Théâtre-débat autour de parentalité. Avec l'ADSEA et la Cie Les Desaxés. Salle du Levant, 19h.

Informations et réservations : 04 50 40 18 53

MAR. 29 MAI > DIM. 03 JUIN () Dialogues des Carmélites

D'après Georges Bernanos. Par l'atelier de théâtre de la Cie Thalie.

Comédie de Ferney, du mardi au samedi, 20 h 30, dimanche, 17 h.

Informations: compagniethalie.org

JUIN

VEN. 1er JUIN 😀 Guinguette

Bal. buvette et restauration. Terrain de boules, dès 19 h 30. Informations: 04 50 40 18 54

VEN. 1er JUIN 🙂

Réouverture au public du château de Voltaire

Anrès restauration

Informations: chateau-ferney-voltaire.fr

SAM. 02 JUIN 💮 Concert d'été

Par la Société de musique de Ferney-Voltaire et l'orchestre à vent de Gersthofen (Allemagne). Centre sportif Henriette-d'Angeville, 20 h. Informations: musiqueferney.com

SAM. 02 ET DIM. 03 JUIN 😉 Rendez-vous aux jardins

Visites commentées.

Parc du château de Voltaire.

Informations et réservations : 04 50 40 53 21

DIM. 03 JUIN 😩

Rassemblement autos motos anciennes

Balade mécanique, exposition de véhicules, animations et concerts.

Centre-ville et parc de l'abbé Boisson, 9 h-18 h. Informations : 04 50 40 18 54

MAR. 05 JUIN 👧 **Conseil municipal**

Mairie, salle du conseil, 20 h 30

VEN. 08 > DIM. 10 JUIN 🕒 Les Ateliers Buissonniers présentent...?

« Beaucoup d'imprévus cette saison. Les Ateliers buissonniers présenteront ce qu'ils pourront... » Salle du Levant, vendredi et samedi, 20 h 30, dimanche, 17 h.

Informations: 06 18 60 48 38

SAM. 09 ET DIM. 10 JUIN 🐵 **FestiVolt**

Festival d'art et de musique open air. Par Voltaire's Attic en partenariat avec la Ville de Ferney-Voltaire. Parc de la Tire, samedi 10 h-01 h, dimanche, 10h-20h.

Informations: voltairesattic.com

LUN. 11 JUIN Q

Du chaos à l'harmonie, un parcours de vie

Avec Patrick Crispini, chef d'orchestre et compositeur. Par le Cercle Condorcet-Voltaire. Novotel, 19 h 45.

Informations: 06 01 67 73 94

MAR. 12 JUIN 🔾

Croisière au saut du Doubs

Départ devant la mairie, 7 h 45. Informations et réservations : 04 50 99 04 21

MAR. 12 JUIN 🙆 Voltaire chez lui

Présentation de la Saison Voltaire 2018-2019 avec la participation des Universités populaires du théâtre et un aperçu théâtralisé du Dictionnaire philosophique Château de Voltaire, 19 h 15. Entrée libre. Informations et réservations (conseillées) : 04 50 40 18 56

MAR. 13 JUIN 😉 Festival Tôt ou T'Arts

Arts de rue. En partenariat avec le centre

socioculturel les Libellules. Cour de l'école Florian, 14 h 30 et 16 h.

Informations: 04 50 40 18 56

SAM. 16 JUIN 🕤

Concert de l'Orchestre symphonique des jeunes de **Ferney-Voltaire**

Salle du Levant, 19 h. Informations : 04 50 40 66 16

SAM. 16 ET DIM. 17 JUIN 🏵 Festival des musiques du Pays de Gex

Avec la Société de musique de Ferney-Voltaire. Informations: musiqueferney.com



JEU. 21 JUIN 🕡 Fête de la musique Informations : 04 50 40 18 54

JEU. 28 JUIN 🔘 Collecte de sang

Centre sportif Henriette-d'Angeville, 14 h 30-19 h 30. Informations : cp.gallecier@orange.fr

JEU. 28 JUIN > MAR. 31 JUILLET ⊚ Les rues de Fernev

Par Ferney en mémoire. Maison du Pays de Voltaire. Informations: 04 50 40 18 56

SAM. 30 JUIN 😉 Fête à Voltaire

Centre-ville, dès 18 h. Informations: 04 50 40 18 56



La cuisine centrale du Syndicat intercommunal à vocation multiple de l'Est gessien (SIVOM), mis en service à la rentrée scolaire 2015-2016, assure la fourniture des repas pour les écoles publiques de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns, des accueils de loisirs et le portage de repas de son territoire.

Trois questions à Aurélien Loos, directeur général adjoint du SIVOM

Après trois années de fonctionnement de la cuisine centrale, quel bilan pouvez-vous tirer de cette nouvelle organisation?

La réunion de nos écoles permet un partage d'expérience de nos équipes, par exemple sur l'organisation de nos services. Il s'agit de faire de la restauration scolaire un vrai moment pour bien manger, première étape pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Quelles actions ont été mises en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire ?

Depuis la rentrée 2017, la lutte contre le gaspillage alimentaire est devenue un enjeu majeur, suivie par les commissions menus. Nous cherchons à rendre cette démarche encore plus interactive et à mieux communiquer avec les enfants sur les résultats, en mobilisant le délégataire par la conception des menus et la préparation des plats, et les agents qui évaluent le poids des quantités jetées. Certains restaurants font également participer les enfants à cette démarche en leur demandant un tri des déchets en fin de repas. Enfin, dans le cadre de la délégation, des formations sont données aux agents des collectivités sur la remise en température des plats, la découpe de certains aliments ou encore la manière de présenter les plats pour donner aux enfants envie de manger, ce qui participe également à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Quelles pistes d'amélioration sont à travailler dans les prochaines années? Quelles évolutions sont à prévoir?

Sur la base de nos constatations, l'objectif de lutte contre le gaspillage alimentaire sera mis en avant dans le prochain contrat de délégation 2018-2021. Nous réfléchissons notamment à la mise en place d'animations par le délégataire spécifiquement dédiées à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

DÉVELOPPEMENT DURABLE La démarche du SIVOM est motivée par

La démarche du SIVOM est motivée par la volonté de proposer aux usagers la meilleure qualité possible en assurant la traçabilité des produits, le goût, la variété, tout en privilégiant les circuits courts.

- 20% des produits utilisés issus de l'agriculture biologique + un repas bio une fois par semaine
- approvisionnement de proximité (50 % de produits issus de Rhône-Alpes)
- utilisation au maximum de bacs gastronomes réutilisables à la place de barquettes plastiques
- viandes labellisées, majoritairement d'origine française, produits frais et de saison, et produits sans OGM
- utilisation de pain artisanal de fabrication locale et 80 % des pâtisseries faites maison
- lutte contre le gaspillage et gestion écologique de la structure

LE PORTAGE DE REPAS

Le service de portage de repas à domicile a été mis en place depuis la création de la cuisine centrale ; il a pour vocation d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées, fragilisées et/ou handicapées en favorisant l'autonomie et le maintien à domicile.

Informations : 04 50 40 18 67

mairie pratique



Prévention

Les quatre agents de la police municipale sont placés sous l'autorité du maire et assermentés par le procureur de la République. Leur mission au quotidien : assurer l'ordre par leur présence dans les quartiers, par leur dialogue avec les habitants et par l'échange d'informations avec les différents acteurs de la sécurité publique (douane, gendarmerie, pompiers...).

Les deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont pour mission principale de verbaliser les infractions liées au mauvais stationnement. Ils participent aux missions de prévention et de protection de la voie publique, notamment aux alentours des établissements scolaires. Ils sont chargés du fonctionnement du marché hebdomadaire et distribuent les cartes de stationnement.

Assurer l'ordre et la tranquillité

Garante de la tranquillité, la police municipale est compétente en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique.



Surveillance

Ils patrouillent jour et nuit afin de surveiller la voie et les bâtiments publics tels que les établissements scolaires. Ils encadrent les diverses manifestations festives se déroulant dans l'espace public et veillent à la sécurité routière en régulant la circulation et en garantissant l'observance du code de la route et du stationnement.

Assistance

Leur rôle consiste également à porter assistance aux forces de l'ordre, aux services de secours (pompiers, SAMU). Ils interviennent lors de problèmes de voisinage, d'accidents, d'incivilités, d'animaux perdus et d'objets trouvés.

Contrôle

Ils sont habilités à constater toutes les infractions à caractère pénal. Ils peuvent ainsi relever l'identité des contrevenants et les verbaliser, ou bien encore interpeller l'auteur d'un flagrant délit. Contrôle du respect du code de la route, de nuisance sonore, des véhicules épaves figure parmi leurs prérogatives.

Administration

Les policiers municipaux s'occupent de l'encaissement des procès-verbaux, établissent les registres des chiens dangereux (catégorie 1 et 2) et octroient les licences de débit de boissons.

